

Formation MAC acteur PRAP 2S (Maintien et Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Médico- Social)



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7h00 minimum en présentiel soit 1 jour

Nombre de stagiaires : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 4 à 10 par groupe

Intervenant : formateur certifié par l'INRS et sapeur-pompier

Lieu : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

Dates et horaires : à définir d'un commun accord si formation en intra-entreprise / planning prévisionnel si formation en inter-entreprises - nous consulter

Tarif : nous consulter

PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse aux salariés qui ont des activités de soin et d'aide en établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques), en maison de retraite, en établissement de moyen et long séjour (EHPAD, MAS, etc...) ou encore à domicile. Les activités physiques, dans ce secteur, consistent notamment à aider des personnes aux capacités physiques souvent défaillantes, à se déplacer (personnes malades, handicapées ou âgées), générant efforts et postures contraignantes.

La formation est ouverte à tous salariés du secteur sanitaire et médico-social.

Pré-requis : salarié ayant obtenu le certificat PRAP2S (formation initiale) ou MAC PRAP2S dans les 24 mois précédents (fournir une copie du certificat)

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

OBJECTIFS

Cette formation vise à Maintenir et Actualiser ses Compétences PRAP2S et ainsi continuer à être acteur de la prévention dans son établissement.

Compétence 1 : être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Compétence 2 : être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Compétence 3 : être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

LA REGLEMENTATION

Articles L4121-1 et L4121-2 du code du travail.

DOCUMENTATION

ED7202 de l'INRS remis à chaque stagiaire
(Si la formation initiale ou dernière formation MAC non réalisée avec AFP97)

STATISTIQUES AFP97 - 2020

Taux de réussite global :
98,36%

Taux de satisfaction stagiaire global :
100%

Taux de réussite MAC PRAP 2S :
100%

VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP - selon document de référence INRS.

PERIODICITE

La validité du certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une formation « Maintien et Actualisation des Compétence » (MAC) tous les 24 mois - 1 jour (7h00), ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Formation **MAC** acteur **PRAP 2S** (**M**aintien et **A**ctualisation des **C**ompétences - **P**révention des **R**isques liés à l'**A**ctivité **P**hysique **S**anitaire et **M**édico- **S**ocial)



PROGRAMME DE FORMATION

Retour sur l'expérience des participants

Rappels :

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux et économiques
- La place de l'activité physique dans le travail
- Les principes de la prévention des risques
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
- Les facteurs de risque
- La description de l'activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé du participant
- La notion de déterminant
- L'analyse, dans sa situation de travail, des déterminants et de son activité physique
- Les aides techniques à la manutention
- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- Règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention
- Déplacements naturels du patient
- Mise en place des techniques de manutention manuelle
- Proposition d'amélioration des postes de travail



METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants, afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer. Formation à dominante pratique.

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Lit médicalisé, fauteuil roulant, disque de pivotement, planche de transfert, drap de glisse, matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert ...), soulève-personne, etc...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



GUADELOUPE : 05 90 92 27 97

MARTINIQUE : 06 96 80 11 51

GUYANE : 06 94 00 18 43



afp97antillesguyane@gmail.com